

doration nocturne. Tous les trois jours, il transportait à la sueur de son front, d'un bout de Paris à l'autre, le petit mobilier nécessaire aux nuits d'adoration, dormant à peine, passant la nuit presque entière à adorer Dieu et à prier devant le Très Saint Sacrement. C'était un homme du peuple, sans autre science que sa grande et ardente foi. Après treize ans et demi de cette vie admirable, il est mort comme il avait vécu, en saint.

Voilà ce que produit l'esprit de foi au Saint Sacrement. Là encore je dirai, mais là surtout, il faut répéter l'humble prière des Apôtres : "O Seigneur, augmentez en nous la foi !"

A tous ceux que j'aime, je ne souhaite qu'une seule chose, parce qu'elle renferme tout : une foi profonde, vivante et aimante à l'égard du Dieu de l'Eucharistie. Mgr DE SÉGUR.

Punition d'une parodie sacrilège.

Un fait qui mérite d'être raconté et que tous les journaux anticléricaux ont bien voulu passer sous silence, *et pour cause*, vient d'avoir lieu dans des circonstances, l'on peut dire miraculeuses ; elles feront réfléchir certaine classe de gens pour laquelle rien n'existe de sacré.

Le fait a eu lieu à Barcelone pendant les fêtes du dernier carnaval.

Le dernier jour du carnaval, sur la place de Catalogne, une parodie sacrilège, abominable, passait entre deux rangées d'individus qui riaient aux éclats de l'odieuse comédie représentée sous leurs yeux.

Trois jeunes coquins, déguisés en prêtres, simulaient le cortège du Saint Viatique, pendant que d'autres mauvais garnements, portant des torches allumées, suivaient en psalmodiant des paroles sans nom, et que quatre autres individus portaient sur un brancard un dernier misérable feignant d'être mourant et auquel le Viatique allait être administré !

Nous passerons sous silence les lazzi et les gouailleries que ces goujats se sont permis à l'adresse du Saint Sacrement, sans qu'une seule personne ni un seul agent de la police barcelonaise ait eu le courage d'intervenir.

Mais si les hommes sont restés impassibles devant ce sacrilège inouï, Dieu a voulu manifester sa toute-puissance en ne permettant pas que les auteurs d'un semblable méfait continuassent, impunis, leur amusement sacrilège.

Il a justement châtié le plus coupable d'entre eux et terrorisé par ce châtement les autres qui, on peut le croire, n'auront jamais plus envie de recommencer.